



SAVE

SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS

Association agréée, déclarée loi de 1901
Président : Claude DUCAROUGE
33 rue J de la Bruyère 78000 VERSAILLES
Tél.: 01 39 54 69 14
Courriel : claudeducarouge@wanadoo.fr

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du Samedi 30 mai 2014 Salle polyvalente Richard-Mique

Ordre du jour:

- Rapport moral et Rapport financier 2013
- Rapport de la Commission culturelle - projets
- Projets de SAVE pour 2014-2015
- Adhésion à SAVE de deux nouvelles associations
- Renouvellement des administrateurs rééligibles et élections de nouveaux membres au Conseil d'administration

Le président Ducarouge ouvre la séance, le quorum étant atteint, l'assemblée générale annuelle de SAVE est ouverte. Le président salue la présence de M. Dunoyer et de Mme Réguer, Président et vice-présidente de l'association syndicale des propriétaires de la Chataigneraie de la Celle St Cloud. Par ailleurs il excuse M. D.Sermage et Mme A.Vincent Président et Secrétaire de l'association ARVEMANA de Versailles qui n'ont pu se libérer.

I. Rapport Moral 2013

Notre association compte à ce jour 16 associations membres. Du fait de notre double agrément préfectoral pour l'environnement et pour l'urbanisme, nous participons à des commissions permanentes de Versailles. Notre adhésion à Yvelines Environnement nous ouvre également sur les activités des commissions départementales spécialisées.

Un retour sur nos missions et nos valeurs permet de cadrer nos domaines d'intervention centrés sur l'urbanisme, l'environnement et aussi sur les animations culturelles. Toutes les initiatives de SAVE sont prises en étroite liaison avec les associations membres.

Nos 5 **réunions de conseil d'administration** depuis la dernière AG, qui s'était tenue le 1 juin 2013, ont donné lieu à des échanges entre associations mais aussi à l'analyse de dossiers

généraux concernant l'ensemble de notre bassin géographique. Les réunions de CA sont toujours précédées par l'envoi de documents préparant les débats. Des comptes rendus précis sont ensuite rédigés afin que l'information soit bien partagée et pour qu'elle soit facilement rediffusable. Chaque association a toujours sa place pour faire connaître ses questions et apporter ses informations et ses propositions en vue de les faire partager par l'assemblée. Le président émet le vœu que chaque association fasse mieux connaître à tous ses propositions et réalisations.

Les bulletins trimestriels de SAVE (3 dans l'année) diffusées à tous les membres des associations donnent un reflet des débats en conseil d'administration (diffusion de presque 1500 exemplaires à chaque fois). Des retours positifs ont été faits au président. Il ne faut pas hésiter à solliciter les membres des associations pour qu'ils fassent connaître leurs réactions, critiques et propositions.

Les diverses séances des **commissions municipales et départementales** où notre association est présente font l'objet d'un compte rendu (les DSP à Versailles, les circulations douces, les forêts domaniales, le tunnel A86, les réunions concernant l'évolution des circulations dans le quartier des Chantiers en liaison avec VEI et les associations du quartier, des réunions spécifiques sur la sécurité avec la police nationale).

L'ouverture du site Internet de SAVE conduit par F. Vicariot nous permet de mettre à disposition nos analyses et études. Il s'est enrichi durant toute l'année. Depuis quelques jours nous disposons d'une URL simple qui doit faciliter l'accès au site afin de nous faire mieux connaître. (<http://www.save1.fr>).

Notre présence au Forum des associations de Versailles en 2013 et le dépliant de présentation de SAVE permettent de mieux faire connaître nos secteurs d'intervention.

Coté enquêtes publiques, l'exercice 2013-2014 n'a été marqué que par l'enquête publique de la tangentielle Ouest pour laquelle notre association a construit, avec ses membres, des observations portées aux dossiers d'enquête publique. Nous avons apporté dans l'enquête une remarque argumentée sur la disparition d'espaces verts (2 hectares, 5) prévue au plan sur la superficie de Versailles pour la création d'une virgule permettant à la voie d'atteindre le niveau de la gare de St Cyr. La compensation imposée par les nouvelles règles d'urbanisme est bien identifiée au dossier mais malheureusement le lieu d'application de cette compensation n'est pas précisé. Nous avons donc demandé, comme il est naturel, que cette compensation soit faite en voisinage immédiat et même sur le territoire de Versailles en procédant à l'acquisition de superficies de terrains permettant des replantations. Malheureusement le commissaire enquêteur a complètement oublié cette demande dans son rapport ce qui souligne une fois de plus toute la légèreté de certains des commissaires et ce qui dévalorise la procédure.

Nous devons ne pas abandonner ce sujet. Il a été exposé lors de la réunion récente ONF à la mairie de Versailles et nous allons nous appuyer sur les préparatifs concernant le plateau de Satory pour rappeler que même si les recommandations du document PRAXIS 1 édité spécialement par l'EPPS en août 2013 concernant Satory est très peu normatif, il comporte parmi ses rares recommandations, un renforcement des lisières de bordure des forêts domaniales sur le haut du plateau ce qui serait le lieu idéal pour justement implanter la compensation de la suppression qui sera faite à moins de deux kilomètres .

La préparation du CDT Yvelines que nous connaissons pour l'instant de loin à travers des réunions épisodiques (3 par an) à ORSAY à l'EPPS, réunions où nous participons au titre de Yvelines Environnement, ne permettent pas de voir clair dans les préparatifs. La mise en public du CDEY qui préfigure une petite partie (il s'arrête à 2016 et ne concerne que VGP et pas l'ensemble VGP+SQY+Velizy) ne permet pas d'en savoir beaucoup plus. C'est la raison qui à

conduit le CA de SAVE à demander une intervention en AG d'un représentant du Conseil départemental (nouveau nom pour notre Conseil Général). L'exposé qui va suivre a été préparé en étroite relation avec le président et l'intervenant qui nous fait l'honneur et le plaisir d'intervenir. Un échange avec le Président de VGP sur ce même thème est programmé pour fin juin.

Nous espérons qu'il sera possible en connaissant mieux l'état de réflexion des acteurs de pouvoir atteindre enfin les éléments clés du dossier afin de permettre à nos associations de participer à la réflexion et aux débats devant intervenir avant finalisation de la version qui sera ensuite mise en enquête publique en 2015.

Le dossier du Pôle multimodal des Chantiers a lui aussi retenu notre attention. Des réunions ont eu lieu en mairie et il en a été fait analyse, critique et propositions. On trouve les éléments écrits sur le site de SAVE. Le cabinet d'études mandaté par la mairie a réalisé des études partielles par contre la prise en compte des flux de piétons et vélos particulièrement spécifiques en raison de la concentration des établissements scolaires reste manifestement encore insuffisante et va demander de nouvelles relances en direction de la mairie et de l'exploitant Phébus dont les circuits seront impérativement modifiés.

Sur la gare Rive Droite, la première vague d'améliorations a donné lieu à des réalisations sur l'insistance de nos associations, mais il y aura encore à poursuivre dans une seconde phase en particulier pour les vélos dont les garages sont depuis des années à saturation permanente et de ce fait génèrent un message dissuasif au développement des déplacements en vélos. Les affichages d'informations restent encore insuffisants.

Concernant les élections municipales de 2014, nous avons initialisé vers tous les candidats des trois communes (Versailles, le Chesnay, Viroflay) un dispositif de questions écrites et de réponses écrites avec mise en ligne immédiate sur le site internet.

L'initiative de SAVE a eu des retombées dans la presse et nous espérons qu'elle contribue à la fois à mieux cerner les positions des listes en présence et de ce fait à centrer les questions puis les réponses sur des sujets majeurs tels que ressentis par chaque association.

L'absence de réponse de certaines listes ou les réponses parfois légères de certaines autres listes peuvent conduire à s'interroger sur l'implication de certains candidats. Nous laisserons accessible à tous sur le site Internet de SAVE les réponses écrites de la main des candidats ceci tout au long de la mandature actuelle. Exercice de vérité et de transparence à exploiter par chaque association.

Les groupes de travail que nous espérons pouvoir démultiplier les réflexions et les propositions ont quelque mal à se déployer. Les volontaires ne sont pas nombreux il faut dire que beaucoup ont des obligations multiples et qu'il n'est pas toujours simple de trouver des créneaux communs même pour un groupe de trois.

VISION VGP 2020 s'est déjà réuni 3 fois et a produit des documents de travail qui doivent encore être complétés en particulier sur la mise à plat financière. Les travaux reprendront en septembre.

SURETE a lancé des réunions avec la police nationale et les projets Voisins vigilants. Une réunion est prévue prochainement avec les élus. Des suites sont prévues à la rentrée.

POLLUTIONS le groupe a réfléchi dans trois directions. Bruits, Vision, Air. Des états des lieux, un recensement des réglementations sont engagés. Il faudra ensuite établir des plans de communication et d'éventuel plans d'actions.

PATRIMOINE, n'a pu se lancer faute de volontaires affirmés. Pourtant un sujet utile.

Au titre des relations avec les autres associations et organismes, SAVE doit consolider ses relations car les organismes peuvent lui apporter de la matière utile à ses travaux et réflexions. Le CAUE78, l'IAUI dF, l'INSEE mais aussi l'ONF ouvrent leurs dossiers. Il faut nous en saisir.

Les évolutions des intercommunalités et d'une manière plus générale des institutions locales et départementale qui sont envisagées vont probablement demander que nos associations travaillent sur les conséquences de ces évolutions.

En final soulignons le développement de notre site Internet qui dispose maintenant d'une adresse simple (save1.fr) et qui s'enrichi progressivement de documents destinés à nos membres et plus largement aux personnes intéressées par nos sujets de travail.

Le site dispose d'un moteur de recherche pour trouver facilement les documents. Avec le mécanisme de contact il permet à tous de faire connaître facilement toute remarque, proposition ou critique vers les responsables du site.

II. Rapport Financier 2013

Rappel: suite à une décision de l'AG de 2012, l'année comptable court du 1^{er} septembre de l'année n au 31 août de l'année n+1.

La présentation des comptes jointe en annexe (SAVE hors commission culturelle et commission culturelle à part) confirme la saine gestion de l'association, les recettes viennent uniquement des cotisations des associations membres pour SAVE et des contributions aux visites organisées par la commission culturelle. Par ailleurs nos liquidités sont sur livret bancaire. Relevons que nous ne recevons aucune subvention. La seule aide à noter concerne la mise à disposition de salles pour nos réunions de CA (5 ou 6 par an) et pour l'assemblée générale annuelle.

Les dépenses concernent le bulletin trimestriel et son expédition (pour SAVE), l'assurance de l'association, qui doit couvrir notre responsabilité lors des diverses visites et réunions ou manifestations et le coût des visites pour la commission culturelle. A noter également la réservation de notre stand pour le forum annuel des associations. Les dépenses d'expéditions par courrier ont continué à se réduire grâce à la diminution des frais postaux: pré-affranchissement et nombreux envois par courrier électronique.

Notre réserve financière nous permet de disposer de moyens pour toute éventuelle action en justice ou encore pour lancer des actions culturelles d'animation.

III. Rapport de la commission culturelle – projets

La commission toujours très active a organisé sur l'année 19 visites (contre 18 l'année passée) rassemblant un total de 503 personnes.

Un tableau est présenté sur l'origine des 503 visiteurs répartis entre toutes les associations.

Les visites sont toujours autant appréciées avec un nombre croissant de participants. L'arrivée d'une importante association qui va augmenter nos effectifs d'adhérents de 35% va poser une question à la commission d'éventuellement ouvrir plus de propositions. Mais rappelons que c'est un travail de bénévoles dans la commission culturelle de SAVE. La commission peut accueillir d'autres contributeurs pour définir et préparer des visites.

Trois bulletins sont adressés chaque année à tous les adhérents. Il est expressément demandé à tous les présidents d'adresser à B. Brocheton **en juillet** leur nouvelle liste d'adhérents pour le tirage du prochain bulletin à paraître le 15 septembre.

IV. Perspectives 2014 2015 pour SAVE

Les sujets majeurs qui devront retenir notre attention sont évoqués dans 4 transparents joints.

Le CDT Yvelines, les évolutions de la communauté de communes, les travaux des groupes thématiques de SAVE devront certainement marquer les travaux prochains.

L'actualité va nous pousser à nous intéresser à deux sujets transverses :

L'évolution des **compétences des diverses institutions** locales départementales et régionales va être au centre de nombreux débats. Nous devons dans nos associations interfacer avec leurs décisions et leurs études. Il convient que nous comprenions ce qui se passe. De la pédagogie et des explications sont certainement nécessaires pour démêler les multiples responsabilités croisées à ce jour bien opaques. La compréhension des dispositions financières et fiscales sera certainement un sujet de travail.

Les mises en place des **dispositifs d'OPEN DATA** qui se profilent dans toutes les administrations et toutes les communes vont offrir des opportunités de tenter de mieux cerner les réalités locales. Un gros travail d'explication et de recherche de réalisme va être nécessaire pour aider tous les acteurs à situer quantitativement notre environnement. Un travail préalable de méthode devra être engagé afin d'éviter de se noyer dans les statistiques mais pour en tirer des éléments utiles de réflexion appuyés sur des faits et non sur des sentiments.

V. Adhésion de deux nouvelles associations

L'association syndicale des propriétaires de la Chataigneraie de la Celle St Cloud a communiqué lors des derniers CA de SAVE ses statuts et a fait connaître ses études récentes. M. Dunoyer son président est invité à présenter rapidement son association et l'intérêt qu'elle voit à participer aux travaux de SAVE.

Association fondée en 1925 elle est de loin la plus ancienne de toutes nos associations. Elle rassemble plus de 600 membres et à ce titre sera aussi l'association aux effectifs les plus nombreux des associations membres de SAVE. C. Ducarouge mentionne l'assemblée générale tenue la semaine passée qui a permis de situer les dossiers actifs de l'association. Ces dossiers recoupent les préoccupations de bien de nos associations membres. Nous sommes heureux d'accueillir l'association dans SAVE. Madame Slanys de Sorbier membre de l'association a participé comme invitée à nos derniers CA et a fait acte de candidature pour notre CA.

L'association ARVEMANA de Versailles (des riverains des rues de Verdun, Metz et Nancy) nous a également fait connaître ses statuts et ses préoccupations principales. Son président retenu à l'étranger et sa secrétaire retenue par une obligation ce matin n'ont pu venir à l'AG mais nous ont confirmé leur candidature. Nous les accueillerons physiquement lors d'un prochain CA.

L'assemblée de SAVE se félicite de ces nouvelles adhésions.

VI. Renouvellement des administrateurs rééligibles et élections de nouveaux membres au Conseil d'administration

- **Renouvellement d'administrateur sortants** ayant proposé de poursuivre dans le CA: B. Brocheton, R. Carloz, P Prévost, F Vicariot,
- **Nouveaux administrateurs:** Mme Slanys de Sorbier membre de l'association de la celle St Cloud et M Gwillherm Poullennec membre de l'association De Bange Houdon.
- Les candidatures sont présentées au vote. Les candidats sont élus à l'unanimité.
- A noter que M. Dunoyer, nouveau président de l'Association des copropriétaires de de la Chataigneraie de la Celle St Cloud entre au CA comme membre de droit. Il en sera de même pour le président de l'ARVEMANA après sa participation au prochain CA.

Le président remercie et félicite les nouveaux membres du CA

L'intégralité des présentations est disponible sur le site de SAVE dans la partie réservée au CA.

Par contre le présent CR est mis en ligne dans la partie ouverte à tous.

site de SAVE <http://www.save1.fr>